

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

FEUILLE DE PROCLAMATION
annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

[illegible]

Fait à Innenheim, le 21 mars 2026

Le maire
(ou son remplaçant),

H.B-5

*Le conseiller municipal
le plus âgé,*

C. Suckel

Les assesseurs,



Le secrétaire,

[Signature]

¹ Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).